



N°2020/14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 MAI 2020**

**OBJET :
(Annule et remplace erreur matérielle)
ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

L'an deux mille vingt, le vingt-sept mai, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 19 mai 2020, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle des fêtes de chavagnac sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Maurice PERRAULT, Evelyne PETIT, Marc SIMMONEAUX, Michel RICHARD, Valérie DURAND, Martine ETARD, Jean-Marc PROVOST, Frédéric LHERM, Alexis HONGRE

Etaient absents : Eric CUENOT (donne pouvoir à Damien GUIBOUT)

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Alexis HONGRE

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 10

VOTANTS : 11

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-7 et L2122-7-1,

VU la délibération n° 2020/ du Conseil municipal de la commune de Davron fixant le nombre d'Adjoints au Maire à trois,

Le Maire rappelle que l'élection des Adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les Adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du Premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :	11
- bulletins blancs ou nuls :	0
- suffrages exprimés :	11
- majorité absolue :	11

A obtenu :

- Evelyne PETIT :	11 voix
-------------------	---------

A l'unanimité, Evelyne PETIT est proclamée Première Adjointe au Maire.

- Election du Second Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 11

A obtenu :

- Maurice PERRAULT : 11 voix

A l'unanimité, Maurice PERRAULT est proclamé Deuxième Adjoint au Maire.

- Election du Troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 11

A obtenu :

- Alexis HONGRE 11 : voix

A l'unanimité, Alexis HONGRE est proclamé Troisième Adjoint au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le Maire

Damien GUIBOUT

Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité,